



Conférence de presse  
Mardi 7 septembre



# Baromètre des Villes Marchables Présentation des résultats 2021

En partenariat avec





# Baromètre des villes Marchables



Résultats d'une consultation publique menée du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 15 mars 2021, accessible à l'ensemble des Français

68 510 personnes ont participé !

**43 267** questionnaires remplis complètement ont pu être exploités

5 000 communes ont enregistré au moins un questionnaire

**200** communes ont enregistré plus de 40 questionnaires, et ont fait l'objet d'une analyse détaillée

# Qui sont les répondants ?

La marche est pratiquée de façon très fréquente par une très grande partie des répondants :  
**62 %** de l'ensemble des répondants indiquent **marcher tous les jours ou presque**,  
**26 %** marchent 1 à 3 fois par semaine



**54 %** des répondants déclarent que la marche est leur **mode de déplacement principal**

**77 %** marchent principalement **en ville**

**23 %** marchent principalement **en dehors des espaces urbanisés**



# Pour quelles raisons marchent-ils fréquemment ?



Motifs de déplacement :

**82 % pour aller au travail, faire leurs courses et autres démarches administratives**

**58 % pour se promener, faire du tourisme**

**54 % pour faire du sport, améliorer leur santé**

Ces différents « usages » entraînent différentes « familles » de piétons :

- piétons du quotidien,
- personnes à mobilité réduite,
- promeneurs,
- randonneurs expérimentés,

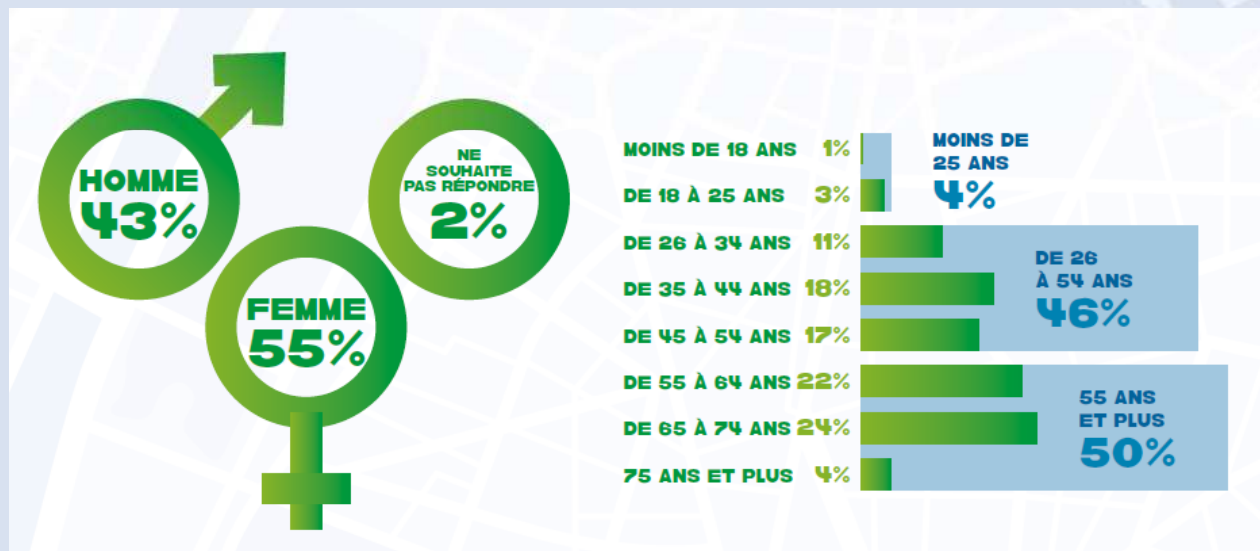
.....

# Répartition des réponses selon les tailles de ville, le genre et l'âge

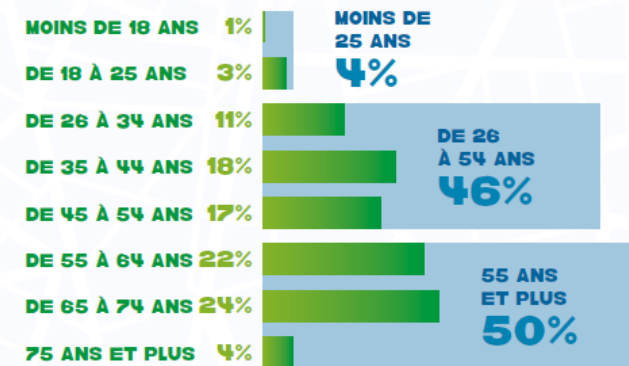
## Taille de ville ?

- De 1 à 4 999 habitants : 14%
- De 5 000 à 19 999 habitants : 23%
- De 20 000 à 49 999 habitants : 18%
- 50 000 à 199 999 habitants : 24%
- +de 200 000 habitants : 21%

## Genre ?



## Age ?





# Le ressenti du piéton au quotidien, à travers 5 thématiques



- Le sentiment de **sécurité** quand il marche, décliné suivant les lieux et les publics.
- Le **confort de marche**, à travers des questions qui portent sur l'existant : aménagements et aménités, signalétique, information.
- Le **respect des piétons par les autres usagers**, les conducteurs motorisés ou non.
- L'importance donnée aux déplacements à pied par **la Commune**.
- L'avis sur les **aménagements et équipements nécessaires pour améliorer le quotidien des piétons**.

# Comment évaluer le ressenti global des marcheurs ?

Pour chacune des 40 questions, les répondants devaient indiquer :

a) soit **leur ressenti** sur la question posée,  
à travers **six degrés d'appréciation**

(de « pas du tout » à « tout à fait », ou encore de « très fréquent » à « très rare »,  
ou du « plus défavorable » au « plus favorable »)

Ces éléments ont permis de calculer pour chaque thématique un « score » reflétant l'avis des répondants. Les notes ont été converties en note sur 20 ou en %, afin d'être plus « lisibles »

b) soit **leurs trois premières priorités** ou attentes permettant d'améliorer les conditions de pratique de la marche en ville, à choisir parmi quinze propositions de réponse.

Ces priorités étant ensuite présentées en % de sélection

# Le classement des 200 Villes

Au niveau national, **200 villes** ayant plus de 40 questionnaires, ont été classées en 8 catégories de **A+ à G**

- A+ Excellent
- A Très favorable
- B Favorable
- C Plutôt favorable
- D Moyennement favorable
- E Plutôt défavorable
- F Défavorable
- G Très défavorable

## 5 villes sont classées en A+ et A :

Acigné 35, Cesson-Sévigné 35, Gradignan 33, Magny-les-Hameaux 78, Sceaux 92

## 14 villes sont classées en F et G :

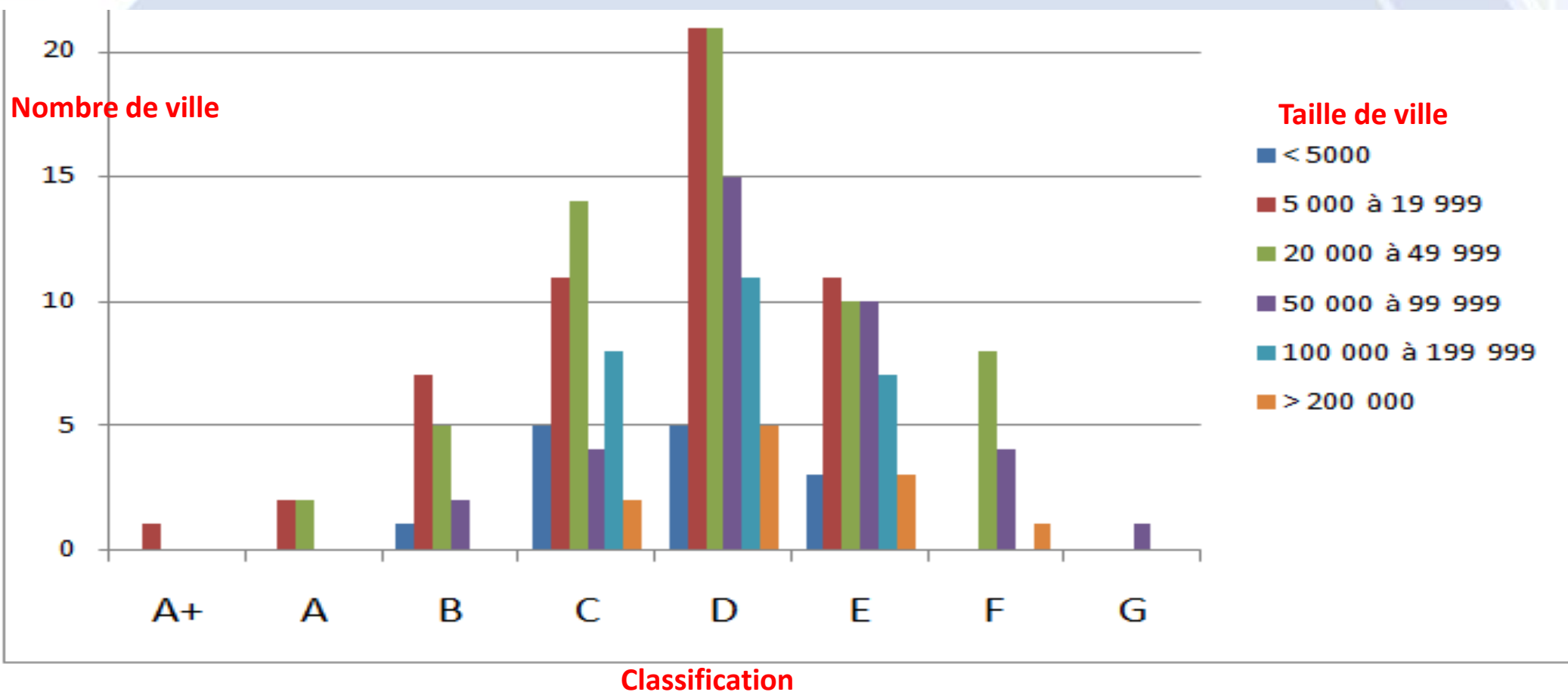
Aubervilliers 93, Marseille 13, Alfortville 94, Asnières-sur-Seine 92, Ajaccio 2A, Noisy-le-Sec 93, Carcassonne 11, Les Pennes-Mirabeau 13, Deuil-la-Barre 95, La Seyne-sur-Mer 83, Mont-de-Marsan 40, Béthune 62, Vitry-sur-Seine 94, castelnau-le-Lez 34



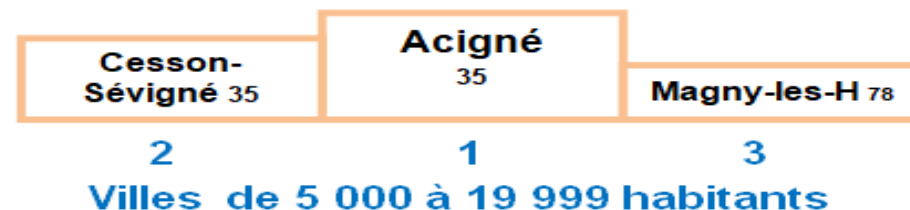
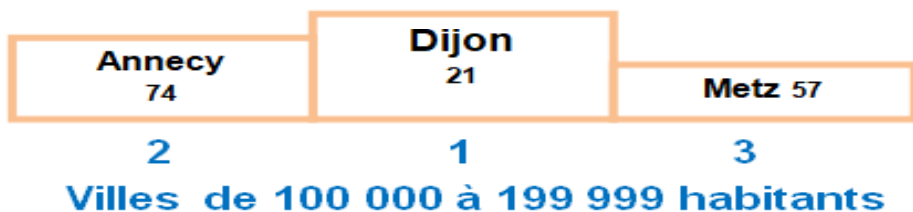
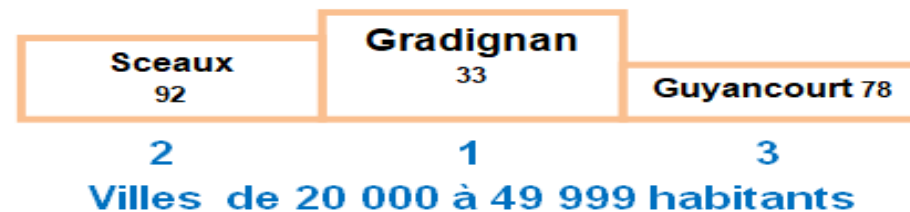
		MINI	MAXI
A+	Excellent	14,4	20
A	Très favorable	13,2	moins de 14,4
B	Favorable	11,6	moins de 13,2
C	Plutôt favorable	10	moins de 11,6
D	Moyennement favorable	8,4	moins de 10
E	Plutôt défavorable	6,8	moins de 8,4
F	Défavorable	5,2	moins de 6,8
G	Très défavorable	0	moins de 5,2



# La répartition des 200 villes de A+ à G



# Les « Podiums » par taille de ville



Au-delà des 40 questions du Baromètre, les répondants ont pu signaler s'ils le souhaitaient :

- **les endroits problématiques** de leur Commune (trottoirs étroits, lieux de stationnement illicite...),
- **les lieux les plus appréciés** (espaces aménagés au bénéfice des piétons et des cycles, cheminements agréables avec bancs,...),
- **les commentaires généraux** (difficultés pour les personnes avec poussettes ou les personnes à mobilité réduite, sur des trottoirs dégradés, conditions de circulation devant les écoles...),

Ces **70 000 commentaires en « texte libre »** ne sont pas traités nationalement, mais mis à disposition des acteurs locaux: Les **groupes territoriaux du collectif Place aux Piétons**, feront connaître ces informations aux représentants et Élus locaux.



## Femmes et Hommes



L'attente prioritaire de « **cheminements plus larges, bien entretenus, sécurisés et désencombrés** », est formulée par 43% des femmes et 39% des hommes.

En matière d'**éclairage public**, 53% des femmes regrettent que les trottoirs et cheminement piéton soient mal éclairés, 44 % des hommes le ressentent également.

La première raison de ne pas se déplacer à pied, est liée à l'éloignement pour 43% hommes et 40 % femmes.

Les femmes placent en second motif « **le manque d'aménagements piétons et marcheurs** » (30%), suivi du fait de « **ne pas se sentir en sécurité à pied** » (15 %).

Les hommes indiquent en deuxième raison, « **le manque d'aménagements piétons et marcheurs** » (22%), puis le fait de « **préférer utiliser une autre mobilité active** » (17%)



# Les Enfants, la rue et l'école



Se déplacer à pied d'une façon générale, est vécu comme « **dangereux pour les enfants** », par **63 %** des répondants.

De même, **60 %** estiment **qu'il est particulièrement dangereux pour les enfants d'aller à l'école à pied.**

## Les Seniors

Les répondants ayant plus de 65 ans placent en première priorité la demande de cheminements piétons plus larges, **bien entretenus** et sécurisés (38%). Ils souhaitent également dans la même proportion **que soit réservé aux piétons l'usage des trottoirs** (38%).

30 % demandent que la marche soit rendue plus agréable par l'installation **de bancs de repos**, toilettes et bornes d'eau potable.

27 % demandent que soit davantage **verbalisé le stationnement illicite**, et que soit **réduite en ville la vitesse** des véhicules motorisés.



## Les Actifs



L'ensemble des répondants de **35 à 64 ans** demandent en priorité N°1 que **les trottoirs soient plus larges**, bien entretenus, sécurisés et désencombrés (42%),

et expriment ensuite le souhait que soit davantage verbalisé le stationnement sur trottoirs (29%) et modérée la vitesse des véhicules motorisés (28%).

Les répondants de **moins de 34 ans** donnent la même importance à la priorité n°1 que leurs aînés.

Cependant, leur priorité n°2 diffère car ils sont 34 % à demander un **environnement plus agréable** des cheminements piétons par la **végétalisation**.

La verbalisation accrue du stationnement sur trottoir et passages piétons arrive en 3<sup>ème</sup> position avec 30%.



## Les piétons en difficulté de déplacement (permanentes ou non), les Personnes à Mobilité Réduite



63% des répondants estiment qu'il est **dangereux de se déplacer à pied pour les personnes à mobilité réduite.**

44% des personnes mal voyantes demandent en priorité que les trottoirs soient plus larges, entretenus et désencombrés.

77% des personnes à mobilité réduite trouvent **les trottoirs inadaptés**  
et 83% les trouvent **encombrés (étals de commerce, stationnement de véhicules motorisés).**

65 % indiquent des **conflits fréquents avec les autres mobilités actives**



## L'intérêt porté par la Commune aux piétons



Les répondants portent un jugement sévère sur l'action de leur commune en direction des piétons.

**69 %** pensent que leur commune est **peu à l'écoute des besoins des marcheurs**,

**63%** qu'elle fait **peu d'efforts** pour la marche.

**75 %** des répondants pensent que **la situation des piétons s'est dégradée**, au cours des deux dernières années

Ils attendent toutefois beaucoup de leur Commune :

- Des actions de **promotion des déplacements à pied (71 %)**
- Une **régulation des conflits avec les véhicules motorisés**, et du stationnement sur les circulations piétonnes (68 %)





# Les conflits d'Usage avec les véhicules motorisés



La demande de **séparation des piétons et des véhicules motorisés**, est très importante, et varie en fonction de la taille de la commune.

**92% des répondants des grandes villes** (> 100 000 hab. pensent qu'il est important ou très important d'être séparé des véhicules motorisés,

91% dans les villes moyennes (de 20 000 hab. à 100 000)

89% dans les petites villes (de 5 000 à 20 000 hab.)

et 86% en secteur rural (< 5 000 hab.)

**60 %** de l'ensemble des répondants précisent vivre de façon insupportable ou **gênante la circulation des véhicules motorisés**

**53 %** de l'ensemble des répondants indiquent **ne pas se sentir respectés par les véhicules motorisés**, ce ressenti est de 51 % chez les moins de 35 ans,

57% chez les 35 à 65 ans

35 % chez les plus de 65 ans



# Les conflits d'Usage avec les autres mobilités actives



Dans les grandes villes, **86%** estiment qu'il est **important ou très important de séparer les piétons des autres mobilités,**

ce pourcentage diminue avec la taille de la commune (82% dans les villes moyennes, 78% dans les petites villes et 71% en secteur rural)

**54 %** de l'ensemble des répondants pensent que **les aménagements cyclables constituent un facteur d'insécurité pour les piétons.**

Ce ressenti est plus élevé dans les villes > 100 000 hab. : 63%

51% des répondants des villes de 20 000 à 100 000 ont le même avis

47% dans les villes de 5 000 à 20 000 et celles de < 5 000



## Les points noirs



61 % soulignent ne pas pouvoir **rejoindre les communes** voisines en sécurité.

53 % ressentent que les **traversées de carrefours** et le contournement des ronds-points sont dangereux pour les piétons.

27 % des répondants souhaitent parmi leurs 3 premières priorités **que soit réduite en ville la vitesse** des véhicules.

24% demandent en priorité le traitement des points noirs de sécurité routière et des coupures urbaines (**carrefours et traversées de voies**)



# Le stationnement illicite



**Le stationnement illicite** des véhicules motorisés sur les cheminements piétons est jugé **fréquent ou très fréquent** par :

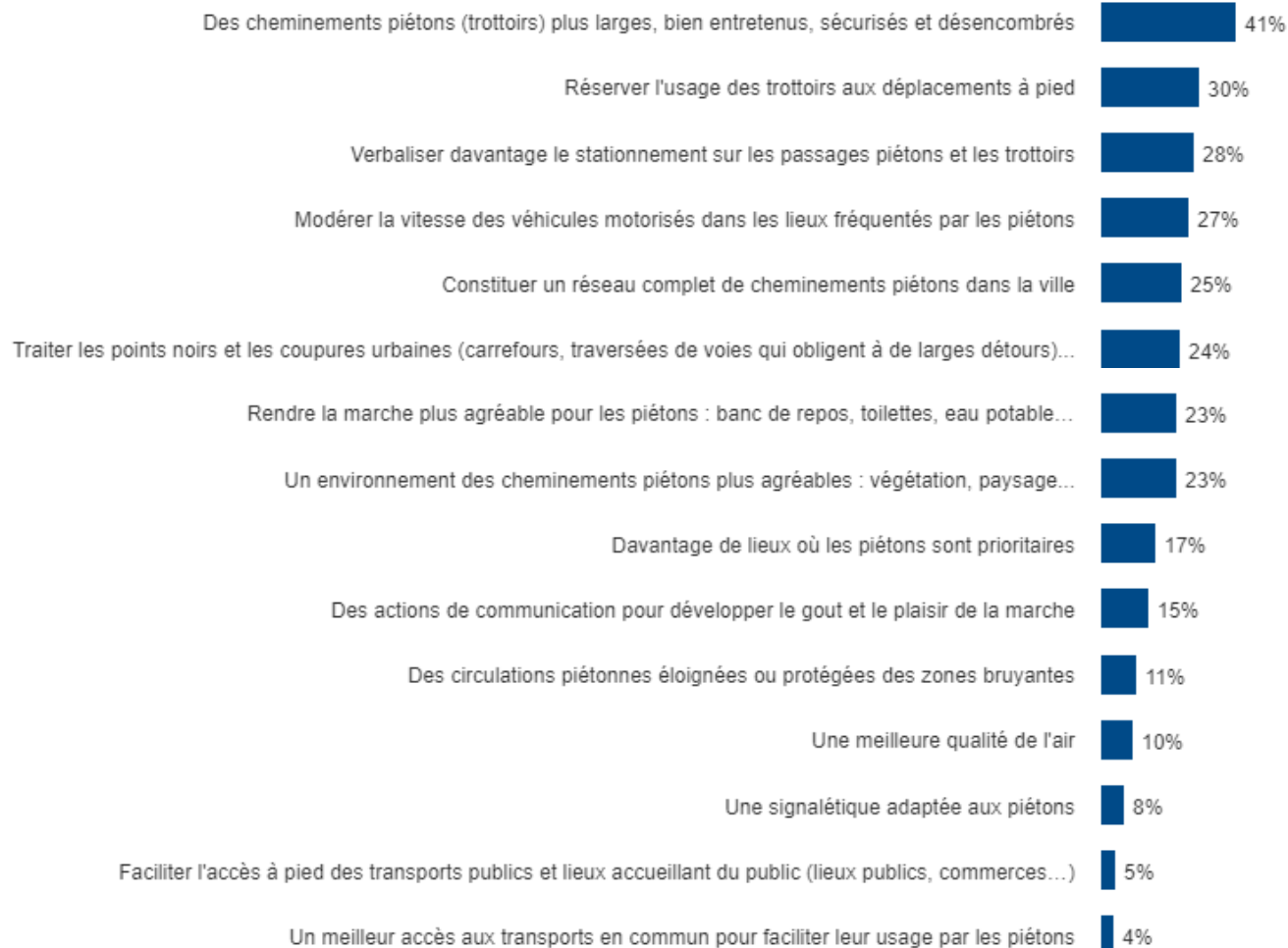
- 75% des répondants dans les grandes villes,
- 69% dans les villes moyennes,
- 59% dans les petites villes,
- 54% en secteur rural

## Aménités et Confort

A la suite des attentes de sécurité, apparaissent des demandes d'aménagement de confort et de service : Ces demandes portent en priorité sur l'installation **de bancs de repos, de toilettes et de bornes d'eau potable**.

De même, la demande de **plantations** sur les espaces piétonniers apparaît dans les premières priorités des répondants.

# Les 3 critères importants pour améliorer l'usage de la marche





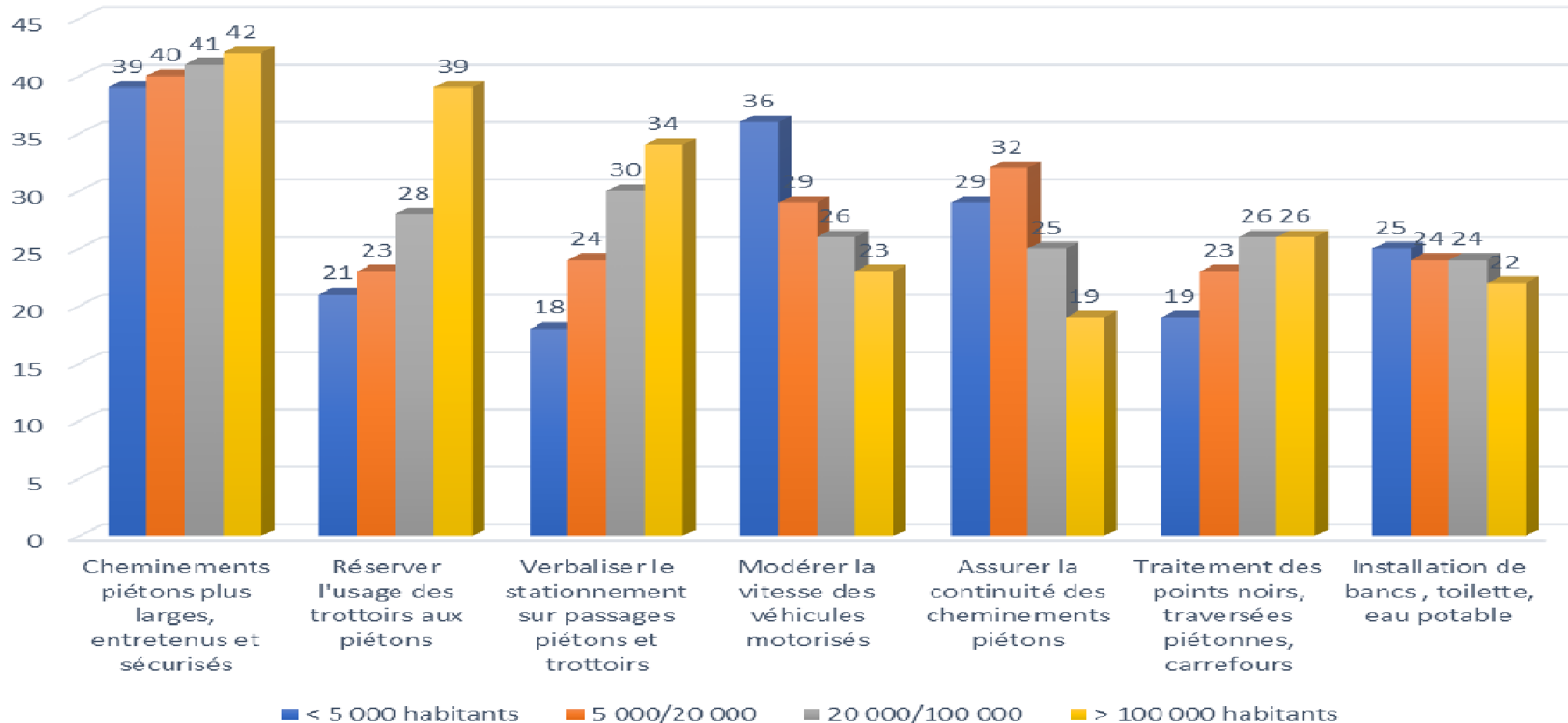
## Les demandes prioritaires évoluent en fonction des différentes tailles de communes



### Priorités exprimées, des plus grandes villes aux plus petites villes :

- Disposer de **cheminements piétons plus larges, bien entretenus et sécurisés** (de 42% dans les grandes villes à 39% en secteur rural)
- Réserver aux piétons **l'usage des trottoirs** (39% à 21%)
- Verbaliser davantage **le stationnement** sur les passages piétons et les trottoirs (34% à 18%)
- Modérer la vitesse des véhicules motorisés (23% à 36%)
- Constituer un **réseau complet de cheminement piétons** dans la ville (19% à 29%)
- Traiter les points noirs et les coupures urbaines, carrefours, traversées de voies (26% à 19%)
- Rendre la marche plus agréable par l'installation de **banc de repos, toilettes, eau potable** (22% à 25%)

# Les demandes prioritaires évoluent en fonction des différentes tailles de communes





# Les demandes prioritaires évoluent en fonction des âges



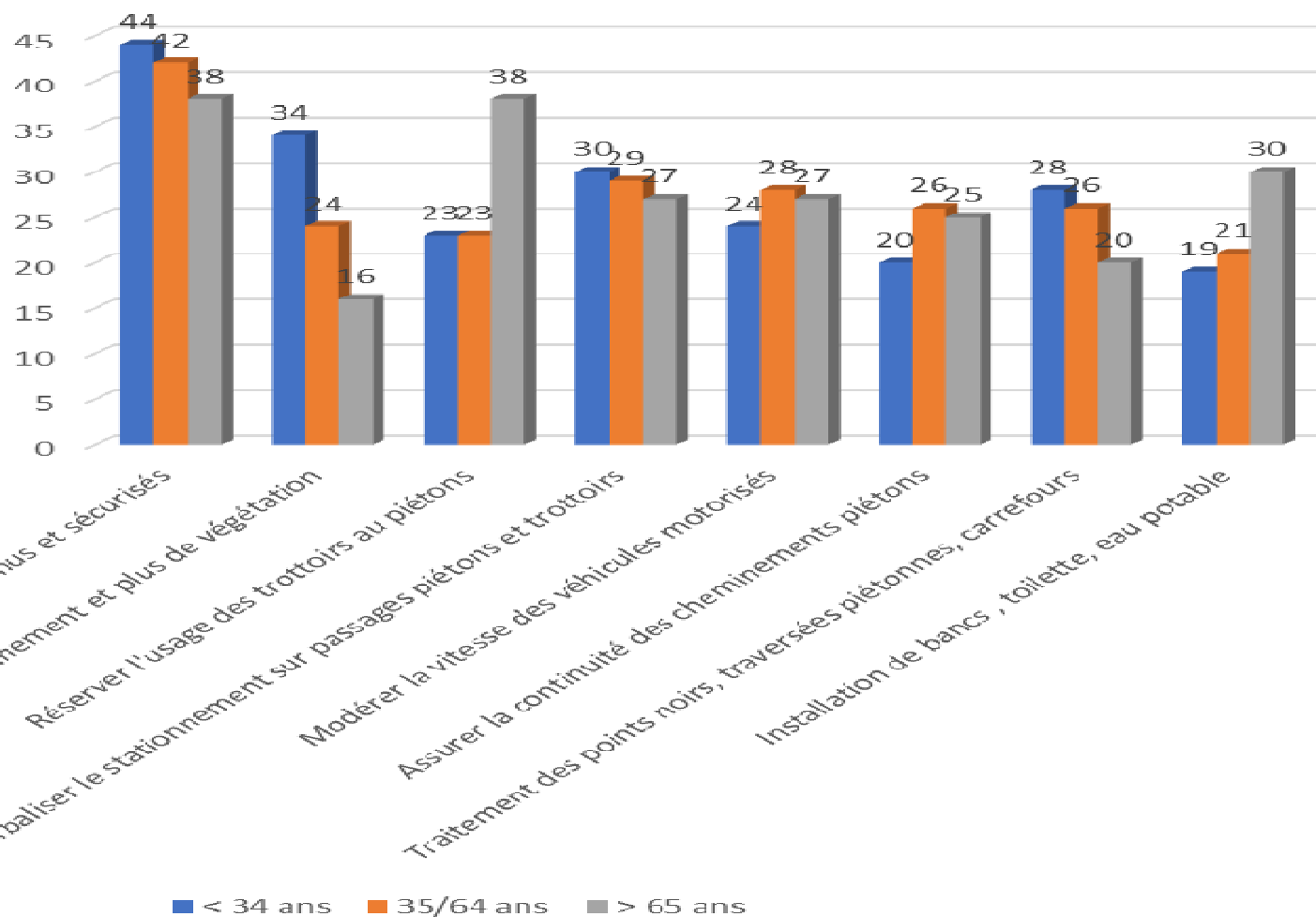
Quel que soit l'âge des répondants, le premier critère cité pour améliorer les déplacements à pied, est de disposer de **cheminements piétons plus larges, bien entretenus et sécurisés**

Ce qui les différencie dans les critères suivants :

- Les **moins de 34 ans** privilégient l'environnement et la **végétalisation**
- Les répondants de **35 à 64 ans** sont sensibles à une verbalisation accrue du **stationnement** et à une modération en ville de **la vitesse** des véhicules motorisés
- Les **plus de 65 ans** demandent de réserver **l'usage des trottoirs** aux déplacements à pied et des aménagements tels que l'installation de **bancs de repos**, toilettes, bornes d'eau potable



# Les demandes prioritaires évoluent en fonction des âges





## Le « Top 5 » des critères prioritaires pour améliorer l'usage de la marche



Réponses obtenues après sélection par chaque piéton, de 3 priorités parmi les 15 réponses possibles :

- 1 - Aménager des **trottoirs plus larges, bien entretenus, sécurisés** et sans obstacles, poteaux, poubelles, panneaux, terrasses, étalages...(41 %)
- 2 - **Réserver les trottoirs** aux déplacements à pied (30 %)
- 3 - Verbaliser davantage **le stationnement** des véhicules motorisés sur les passages piétons et les trottoirs (28 %)
- 4 - **Modérer la vitesse** des véhicules automobiles en ville pour la sécurité des piétons (27 %)
- 5 - Constituer un **réseau complet de cheminements** piétons dans la ville, traiter les points noirs et les coupures urbaines (25 %)



Conférence de presse  
Mardi 7 septembre



Pour une ville apaisée,  
donnons toute la place qu'ils  
méritent aux piétons !





Conférence de presse  
Mardi 7 septembre



FFRandonnée  
Frédéric Brouet  
Administrateur national  
Marche en Ville





Conférence de presse  
Mardi 7 septembre



Rue de l'Avenir  
Anne Faure  
Présidente





Conférence de presse  
Mardi 7 septembre



60 millions de piétons  
Hervé Dupont  
Administrateur

60 Millions  
de Piétons





Conférence de presse  
Mardi 7 septembre



ADEME  
Elodie BARBIER TRAUCHESSE  
Animatrice Mobilités Emergentes  
Service Transport & Mobilités

En partenariat avec





# Les 1ères assises nationales de la marche en ville



Les premières assises consacrées à la marche et au piéton  
Marseille – Vendredi 17 septembre 2021

**Hybride :**  
présentiel & digital !

**CO-ORGANISATEURS**

- FFRandonnée [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)
- 60 Millions de Piétons
- RUE DE L'AVENIR

**PARTENAIRES**

En partenariat avec

- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
- ADENE
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
- DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE
- transdev the mobility company





# Les 1ères assises nationales de la marche en ville



## 3 plénières

- 2021 : l'année de la marche ?
  - La mobilité des piétons en France : quelques chiffres et tendances à retenir
  - Dans la jungle des villes
  - Les ressentis des français sur la marche : enseignements du baromètre des villes marchables
  - La marche et la ville : au-delà des enjeux de mobilité, la marche facilite-t-elle les transitions climatiques, sociales et économiques ?
- Les politiques publiques dans le monde et en France
  - Une revue internationale des initiatives
  - Retours d'expérience en France et à l'étranger : Bruxelles et Sienne
  - Promouvoir la marche : c'est déjà possible (Thierry Du Crest, coordinateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo)
- Conclusion : place aux piétons !
  - Vers un plan national Marche, les propositions de Place aux piétons
  - Parole donnée aux institutionnels sur la place de la marche dans leurs politiques à venir (Direction des Sports, Cerema, ADEME, TRANSDEV, parlementaire, ...)
  - Marcher la ville par Thierry Paquot, philosophe, professeur émérite à l'Institut d'urbanisme de Paris





# Les 1ères assises nationales de la marche en ville



## ↳ ateliers

- Atelier 1 : Aménager la ville accueillante : Quels aménagements pour ménager le piéton ?
  - Pour une marche en ville accessible et inclusive
  - La piétonnisation de la rue Clémenceau, un laboratoire urbain de trois ans à La Roche sur Yon
  - La ville leur appartient : les quartiers fermés de Marseille
- Atelier 2 : Pour une culture de la marche, changer nos comportements de manière durable.
  - Action d'incitation à marcher de la CA de Quimper
  - Rues aux enfants, rues pour tous
  - La « plateforme Place aux piétons » de l'agglomération stéphanoise
- Atelier 3 : Marcher c'est se déplacer.
  - Interdire enfin le transit dans les quartiers
  - Pour une ville apaisée, confortable et marchable
  - Une feuille de route pour rendre Bruxelles plus hospitalière à la marche
  - Marche et pôle multimodal à La Rochelle





# Les 1ères assises nationales de la marche en ville



## ↳ ateliers

- Atelier 4 : Les enjeux sociétaux de la marche : lien social, santé et l'économie
  - Les balades à Roulettes (BR) , un ex. de propositions pour les familles et personnes à mobilité réduite
  - Marche et lutte contre la sédentarité – le programme D-Marche
  - L'attractivité commerciale de centre-ville et marche
- Atelier 5 : Comment associer les marcheurs aux décisions qui les concernent ?
  - Co- construire la ville marchable avec l'exemple de la via Laietana à Barcelone
  - Marcher en métropole... Et vous, quel marcheur êtes-vous ?
  - Un séminaire pour sensibiliser les élus, techniciens et habitants et leur donner des outils
- Atelier 6 : La marche pour reconquérir les territoires urbains et péri-urbains
  - Les actions du Club des villes cyclables en faveur de la marche. Piétons et cyclistes : organiser la cohabitation
  - GR 2013 : un sentier urbain pour reconquérir le territoire ? Retour sur 10 ans d'expérience.
  - Les « Panamées »





Conférence de presse  
Mardi 7 septembre



# Baromètre des villes marchables 2021

En partenariat avec

